

FORMULAIRE DE DEMANDE

Permission de voirie pour installation engin de levage

L'occupation du domaine public extérieur dans le cadre de travaux est soumise à autorisation du Maire (arrêté municipal) et assujettie à une redevance fixée chaque année par délibération du Conseil municipal.
L'autorisation délivrée doit impérativement être affichée sur le site pendant toute la durée de l'occupation.

1 - DEMANDEUR (redevable destinataire de la facture)

Personne Morale *Personne Physique*

Civilité, nom, prénom ou raison sociale

N° et rue

Code postal

Ville

Téléphone

Email

Nom et prénom du contact (qui peut fournir des informations complémentaires sur les travaux)

Téléphone portable

2 - OBJET DU CHANTIER

Lieu des travaux *n° et rue*

Nature des Travaux

Travaux de mise en sécurité suite à sinistre (justificatif à joindre)

Maître d'ouvrage ou Propriétaire

Entreprise réalisant les Travaux

3 - DATE ET DUREE DE L'OCCUPATION

PREMIERE DEMANDE **RENOUVELLEMENT**

1^{er} jour

Dernier jour

Adresse de l'occupation (si différente de celle des travaux)

N° et rue

4 - DETAIL DE L'OCCUPATION SUR LE DOMAINE PUBLIC

Sur emplacement de stationnement Sur trottoir Sur chaussée En zone piétonne

Engins de chantier *en mètre :* **Longueur** **Largeur** **Hauteur** **Période installation** (si différente de item 3)

--	--	--	--	--

à préciser (grue, camion grue, nacelle,)

Longueur flèche

L Contre Flèche

PTAC Engin

PTAC Transport

5- Pièces à joindre (tout dossier incomplet ne pourra pas être traité)

- Plan de situation
- Plan d'installation complet avec emprise au sol, accès et cheminements piétons
- PTAC/descriptif technique

Précisions supplémentaires sur l'organisation du chantier

6 - ENGAGEMENT DU BENEFICIAIRE

Je soussigné(e), atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation, avoir été informé(e) que cette autorisation ne me dédouanait pas des autorisations d'urbanisme ou d'arrêtés de voirie nécessaires, le cas échéant, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage : à respecter les prescriptions de l'autorisation qui me sera éventuellement délivrée, à ne pas débiter les travaux avant de l'avoir obtenue, à régler les redevances d'occupation du domaine public correspondantes selon les tarifs municipaux en vigueur, à effectuer un état des lieux contradictoire du domaine public, si je le juge nécessaire avant toute installation. En l'absence de celui-ci, le Domaine Public est réputé en parfait état et aucune contestation ne sera admise par la suite.

Date

Signature (et cachet de l'entreprise le cas échéant)

Nom-Prénom déclarant

Formulaire à retourner complété et signé avec les pièces nécessaires, de préférence par mail à vrd@ville-moulins.fr

Direction des services techniques – Service VRD

✉ 12 place de l'Hôtel de Ville - BP 1629 - 03016 MOULINS cedex

☎ 04 70 48 50 62 - @ vrd@ville-moulins.fr